



République Française  
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 18/06/2025

Reçu en préfecture le 18/06/2025

Publié le **19 JUIN 2025**

ID : 057-245700695-20250602-D2025\_71\_SI-AR

## DECISION 2025-71

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

### DECIDE

#### **Article 1 :**

Le marché de travaux « VICC – Contz-les-Bains – Aménagement de voirie – route du Vin et rue Saint-Jean » est conclu avec la société MULLER TP SAS, située à 57780 ROSSELANGE, pour un montant de 1 353 762,00 € H.T. soit 1 624 514,00 € T.T.C..

#### **Article 2 :**

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 2 juin 2025

Le Président  
Michel PAQUET

